Eghezée & Vous

Numéro 100 - mars 2013

Eghezée & Vous : le 100ème !

Page 2

Bibliothèque communale

Nouveautés

Page 10

Concours environnement

«Façades fleuries et jardins au naturel»

Page 17

Terre Franche

Les stages de Pâques (p.13)

Stage été 2012, Photo-Infographie, Karl PONTY, 15 ans, "Poing d'Eau"

Eghezée & Vous : le 100ème !

Le premier numéro d'Eghezée & Vous est paru en juin 1988. Depuis, la revue a beaucoup évolué mais elle n'a jamais cessé d'être un témoin marquant de la vie de votre commune. Pour continuer à mieux vous informer, on vous promet des nouveautés à partir du prochain numéro.

En 2007, dans le n° 76, une nouvelle version vous était proposée avec un logo propre à la revue, un nouveau design et un classement des articles par thématique. La même année, à partir du n° 77, le trimestriel vous est présenté en couleurs afin de mieux mettre en valeur les photos et de donner une meilleure visibilité aux articles. La taille des caractères a été modifiée pour vous offrir plus de contenu. Dans le même numéro, une nouveauté apparaissait : l'agenda du trimestre.

Pendant deux ans, le design de la revue poursuit son évolution, à chaque numéro, une petite nouveauté. En mars 2010, une toute nouvelle mouture est proposée : fini les mises en page trop «carrées», place à plus de souplesse et à des textes plus aérés. Une nouvelle police, plus douce et plus lisible, est adoptée. La couverture voit l'apparition d'accroches pour vous permettre d'aller à l'essentiel.

Des nouveautés pour le 101ème

A partir du numéro 101, Eghezée & Vous ne sera plus trimestriel mais bimestriel. Au lieu de vous proposer 28 pages tous les 3 mois, vous recevrez un numéro de 20 pages tous les 2 mois, soit 6 numéros par ans au lieu de 4. En 1 an, ce sera donc 120 pages d'informations qui vous seront proposées au lieu de 112 !

L'objectif est de mieux vous informer et de répondre aux attentes du monde associatif. Plus les parutions sont proches, plus nous pourrons vous proposer des articles en adéquation avec l'actualité.

Au niveau du design et de la mise en page, on vous promet également d'importantes nouveautés. Soyez patients, vous les découvrirez dans le prochain numéro !

En attendant, nous vous dévoilons déjà les dates de distribution des prochaines éditions :

- 2 et 3 mai / remise des propositions d'articles : 5 avril
- 27 et 28 juin / remise des propositions d'articles : 31 mai
- 29 et 30 août / remise des propositions d'articles : 2 août
- 31 octobre / remise des propositions d'articles : 4 octobre
- 23 et 24 décembre / remise des propositions d'articles : 22 novembre

Le comité de lecture

Suite à la mise en place du nouveau conseil communal pour les six années à venir, un nouveau comité de lecture a également été désigné pour la prochaine législature. Il est composé de neuf membres suivant la clé de répartition suivante : un membre par groupe politique représenté au conseil communal (4 membres) et 5 autres membres proposés par les différents groupes.

La composition pour la législature 2013-2019 :

Rudy Delhaise (EPV, Échevin de l'Information), Véronique Hance (EPV), Caroline Crappe (EPV), Olivier Moinnet (IC), Donatienne Portugaels (IC), Myriam Pirotte (LDP), Laetitia Lobet (LDP), Eric Simon (LDP) et Muriel Ruol (ECOLO).

Eghezée & Vous, comment ça marche ?

La revue est réalisée et écrite par les deux employés du service Information : Fabian Dethier et Luc Salmon. Concrètement, le premier se charge de récolter les informations, de rédiger ou corriger les articles et de fournir les illustrations. Les articles présents dans la revue sont proposés par les services communaux ou le monde associatif. Le second se charge de mettre en page les articles et les photos.

La rédaction de la revue débute environ un mois avant sa parution. Une date limite de remise des propositions d'articles est fixée pour chaque numéro. Les associations comme les services communaux sont tenus de respecter cette date.

Une fois toutes les propositions récoltées, elles sont soumises au comité de lecture pour approbation. Le comité de lecture se réunit systématiquement le 4ème lundi avant la parution. Deux semaines avant la distribution dans vos boites aux lettres, la première mouture est envoyée au comité de lecture ainsi qu'au collège communal. Après avoir reçu leur feed-back, la revue est envoyée à l'imprimeur avant de sortir des presses une semaine plus tard. Ensuite, c'est La Poste qui prend le relais pour une distribution étalée sur deux jours.

En haut : Fabian DETHIER, Donatienne PORTUGAELS, Eric SIMON et Laetitia LOBET
En bas : Véronique HANCE, Rudy DELHAISE, Myriam PIROTTE et Caroline CRAPPE

Vie Politique

Conseil communal du 08/11/2012 4
Conseil communal du 19/12/2012 5
Conseil de l'Action Sociale du 07/01/2013 5

Sports & Jeunesse

Stage de football durant les vacances de Pâques 6
Oxfam Trailwalker 2013, le défi n'attend que vous ! 6

Culture & Tourisme

Les curés d'Eghezée 7
Les seigneurs de Frocourt 8
Sortie du guide balades «Nature et patrimoine» 9
Soirée littéraire - «Femme» 9
Cinéma - «Couleur de peau : Miel» 9
La bibliothécaire vous conseille... 10
Des bourses pour les jeunes artistes 10
Ecrin : à voir dans le prochaines semaines 11
Terre Franche : les stages de Pâques 12
Balade gourmande à Taviers 12

Enfance & Enseignement

Ecrin : ses livres, ses jeux... 13
La magie de Noël 13

Environnement

Cours d'eau: appel aux bénévoles 14
Régionale d'Horticulture de Namur - Section Eghezée 14
Du nouveau dans les parcs à conteneurs 15
N'oubliez pas de faire... une fleur aux abeilles ! 16
Journées Wallonnes de l'Eau 16
L'Agenda 21 a besoin de vous ! 18
Concours - «Façades fleuries et jardins au naturel» 17

A votre Service

Vols dans les véhicules - conseils préventifs 19
Les aides juridiques du CPAS 20
Dons de sang et aides sociales 20

Votre commune

Envie de rejoindre le C.C.S.I. ? 21
C.C.A.T.M. 22
Ecopasseur 24
Noces de diamant et 100 ans 24
Naissances, mariages et décès 25
Jeux - concours 26
Agenda des manifestations 27

La rédaction de la revue «Eghezée & Vous» est soumise à l'approbation d'un comité de lecture mis en place par le Conseil communal.

Ce comité de lecture se réserve le droit de fixer le contenu et la disposition des articles qui lui sont proposés notamment pour des impératifs de mise en page.

L'IMAGE DU TRIMESTRE

En février, des jeunes de la Maison de Quartier « Zone Libre », âgés de 14 à 18 ans, ont réalisé une fresque sur le mur de la salle psychomotricité au centre sportif d'Eghezée en collaboration avec la Province de Namur. L'objectif était d'initier les jeunes à la technique du Graff et de leur permettre de développer leur créativité.

Eghezée & Vous

Magazine trimestriel d'Informations communales et culturelles

Réalisation

Commune d'Eghezée
Service de l'Information
Route de Gembloux 43
5310 Eghezée
Fabian DETHIER : 081/81.01.48
Luc SALMON : 081/81.01.40
Fax: 081/81.01.60
info@eghezee.be

Editeur Responsable

Rudy DELHAISE
Rue de la Terre Franche 8
5310 Longchamps
0495/57.64.68
rudy.delhaise@eghezee.be

Impression

Nuance 4
Rue des Gerboises 5
5100 Naninne
081/40.85.55

Prochaine parution : 01.05.13
Rentrée des articles : 01.04.13

Votre Publicité ici !

Tarif	Couverture	Page int.
1 page	750 €	500 €
1/2 page	400 €	300 €
1/4 page	250 €	200 €

Contactez-nous avant le 01.04.13

Trimestriel n°100

Conseil communal
Séance du 08/11/2012

Mobilité

La ruelle de la Chasse, chemin reliant la rue Léon Dachelet à la Route de Champion à Hanret, est réservée à la circulation des piétons, cyclistes et cavaliers.

Un îlot directionnel en forme de « goutte d'eau » est aménagé rue de l'Eglise à Hanret, à son carrefour formé avec la rue d'Hanret.

Sur le tronçon de la rue du Four à Eghezée compris entre l'habitation portant le n°67 et le carrefour avec la route de la Bruyère, la circulation est réservée à la circulation des véhicules agricoles, aux piétons, cyclistes et cavaliers.

Modification budgétaire du CPAS

La modification budgétaire n° 3 aux services ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2012 du conseil de l'action sociale du CPAS d'Eghezée est approuvée comme suit :

Budget ordinaire 2012			
	Recettes	Dépenses	Soldes
Budget avant MB	3.681.825,08 €	3.681.825,08 €	0
Augmentation	750,00 €	6.098,00 €	-5.348,00 €
Diminution	0	5.348,00 €	5.348,00 €
Résultat	3.682.575,08 €	3.682.575,08 €	0

Budget extraordinaire 2012			
	Recettes	Dépenses	Soldes
Budget avant MB	472.290,00 €	472.290,00 €	0
Augmentation	35.000,00 €	60.000,00 €	-25.000,00 €
Diminution	0	25.000,00 €	25.000,00 €
Résultat	507.290,20 €	507.290,20 €	0

Compte et budget des asbl

Les comptes de l'exercice 2011 et le budget de l'exercice 2012 de l'asbl « Les Bouyards » sont approuvés tels qu'ils sont arrêtés par son assemblée générale.

Les comptes de l'exercice 2011 et le budget de l'exercice 2012 de l'asbl « COGES » sont approuvés, tels qu'ils sont arrêtés par son assemblée générale.

Subsides annuels communaux

Enfance - Jeunesse :

Dhuy : Patro Notre Dame - 450 €
Eghezée : Club des jeunes d'Eghezée - 450 €
Ecole Buissonnière Asbl - 450 €
Patro d'Eghezée - 450 €
Leuze : ONE (Office National de l'Enfance) - 450 €
Club des jeunes de Leuze - 450 €
Mehaigne Les 13+ de Mehaigne - 450 €

Académie de Musique :

Un subside de 4.788 € est octroyé à l'asbl Les Amis de l'Académie de Musique d'Eghezée pour couvrir les frais de fonctionnement de l'association et les frais liés à la gestion de la bibliothèque-médiathèque de l'Académie.

Saint-Nicolas :

Un subside de 50,40€ est alloué à l'association « Salle Polyvalente Communale de Leuze » en compensation du subside non versé en 2011 pour les enfants de l'Impasse aux prés à Leuze.

Le subside alloué pour l'organisation de la St-Nicolas 2012 est réparti par section, comme suit :

Village	Enfants	Montant
Aische-en-Refail	130	1085,50 €
Bolinne	126	1052,10 €
Boneffe	60	501 €
Branchon	84	701,40 €
Dhuy	181	1511.35 €
Upigny	32	267,20 €
Eghezée	223	1862,05 €
Hanret	131	1093,85 €
Leuze	276	2304,60 €
Liernu	124	1035,40 €
Longchamps	70	584,50 €
Mehaigne	82	684,70 €
Noville-S/Mehaigne	119	993,65 €
Saint-Germain	83	693,05 €
Taviers	91	759,85 €
Warêt-la-Chaussée	150	1252,50 €

Culture - Loisirs :

Comité des fêtes d'Aische-en-Refail - 525€
Le Bled de Branchon Asbl - 525€
Boneffe Events - 525€
Comité d'Animation des Trois Villages CA3V - 525€
Amnesty International Groupe 127 - 375€
Eghezée-en-sentiers - 300€
Femmes Prévoyantes Socialiste d'Eghezée - 375€
Solidarité Saint-Vincent de Paul - 525€
Les amis du site d'Harlue - 300€
Leuze Calyptus - 600€
Comité des fêtes de Leuze - 675€
Asbl PACNEW Eghezée - 375€
Confrérie du Gros Chêne de Liernu - 525€
Corporation du Grand feu de Liernu - 525€
Li Tchafiaud Asbl - 525€
Longchamps : Comité des fêtes de Longchamps - 525€
Mehaigne : Les Gens de Mehaigne - 300€
Noville : Jeunesse Novilloise - 300€
Saint-Germain : Comité des fêtes de Saint-Germain - 525€
Upigny : Régionale d'Horticulture - 300€

Action catholique rurale féminine (ACRF) :

Section de Branchon - 300 €
Section d'Eghezée - 300 €
Section de Leuze - 300 €
Section de Saint-Germain - 300 €
Section d'Upigny - 300 €

Croix-rouge :

Maison Croix-Rouge de la Mehaigne : 250 €

Sport :

Un subside de 722,44 € est octroyé à l'asbl « T.T. Leuze 65» pour couvrir les frais de précompte immobilier de son infrastructure.

Un subside de 723,76 € est octroyé à l'asbl Football Club Saint-Germain pour couvrir les frais de précompte immobilier et de loyer de leur infrastructure.

Association de fait ACNAM, aïkido - 465 €
Association de fait ALEMANIA TAVIERS, football en salle - 233 €
Asbl B.C. EGHEZEE, basket - 1938 €
Association de fait BADCLUB EGHEZEE, badminton - 930 €
Asbl E.A.G., gymnastique - 4109 €
Asbl J.S. EGHEZEE, football - 1395 €
Asbl JEUNESSE TAVIETOISE, football - 853 €
Association de fait JUDO CLUB EGHEZEE, judo - 1705 €
Asbl JU-JUTSU TRADITIONNELEGHEZEE, ju-jutsu - 543 €
Asbl MOO DO FIGHTING EGHEZEE, moo do fighting - 1085 €
Asbl R.A.C. LEUZE, football - 1628 €
Asbl R.J. AISCHE, football - 2868 €
Asbl T.T. HARLUE, tennis de table - 465 €
Asbl T.T. LEUZE 65, tennis de table - 465 €
Asbl TRADITIONAL SHOTOKAN KARATE EGHEZEE, karaté - 233 €
Asbl EGHEZEE VOLLEY CLUB , volley - 310 €
Asbl WA-JUTSU CLUB EGHEZEE, wa-jutsu - 775 €

Voirie

Le projet d'acquisition d'une chargeuse pelleteuse destinée au service technique – département de la voirie, est approuvé au montant estimé à 120.000 € TVA comprise.

Le projet d'acquisition de béton rouge, de colle, de poutres, de peinture, nécessaires à la finalisation du carrefour du rond-point de la rue Haute Baive à Liernu est approuvé.

Petite Enfance

Le projet d'acquisition de modules de jeux destinés à la crèche d'Harlue est approuvé au montant estimé à 1.000 € TVA comprise.

Fabriques d'Église

Le Conseil communal émet un avis favorable à l'approbation par le Collège provincial des comptes 2011 des Fabriques d'Église de Mehaigne, Warêt-la-chaussée et Saint-Germain.

Modification budgétaire

La modification budgétaire n° 3 aux services ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2012 de l'administration communale d'Eghezée est approuvée comme suit :

Budget ordinaire 2012			
	Recettes	Dépenses	Soldes
Budget avant MB	18.287.087,90 €	14.634.721,12 €	3.652.366,78 €
Augmentation	15.298,10 €	53.821,50 €	- 38.523,40 €
Diminution	422.734,47 €	115.232,79 €	- 307.501,68 €
Résultat	17.879.651,53 €	14.573.309,83 €	3.306.341,70 €

Budget extraordinaire 2012			
	Recettes	Dépenses	Soldes
Budget avant MB	10.627.859,07 €	10.065.361,63 €	562.497,44 €
Augmentation	366.435,11 €	317.912,55 €	48.522,56 €
Diminution	611.032,34 €	12,34 €	-611.020,00 €
Résultat	10.383.261,84 €	10.383.261,84 €	0

Conseil communal
Séance du 19/12/2012

Subsides annuels communaux

ACRF Section de Warêt-la-Chaussée : 300 €

Culture - Loisirs :

Comité des Fêtes de Warêt-le-Chaussée - 525€
La Ligue des Familles - 250 €

Budgets communaux 2013

Les nouvelles majorités issues des élections du 14 octobre 2012 n'étant mises en place que début décembre, les budgets communaux de 2013 ne pouvaient être établis avant le 31 décembre. En conséquence, afin de permettre la continuité de l'activité communale, pour l'exercice 2013, des crédits provisoires égaux à 1/12ème des dépenses ordinaires de l'exercice 2012 sont votés.

Enseignement

Le projet des travaux d'aménagement de la cour extérieure de l'école communale de Liernu, est approuvé au montant estimé à 56.959,54 € TVA comprise.

Fabriques d'Église

Le Conseil communal émet un avis favorable à l'approbation par le Collège provincial des comptes 2011 des Fabriques d'Église de Aische-en-Refail, Liernu et Hanret.

Conseil du C.P.A.S.
Séance du 07/01/2013

Le Conseil de l'Action Sociale, gérant le CPAS, a été installé officiellement le 7 janvier 2013. Il se réunit en moyenne un mardi sur trois, les séances se déroulent toujours à huis clos.

Pour la majorité :

EPV (Ensemble Pour Vous) - 4 sièges : Michel DUBUISSON (Président), Claire THEYS, Audrey LEQUEUX et Fabian DE BEER
IC (IC-particpation) - 2 sièges : Paul GOFFIN et Caroline BOUCHAT

Pour la minorité :

LDP (Liste du Progrès) - 4 sièges : Olivier STREEL, Anita HÔTE, Christiane COOREMANS et Olivier MAILLEN
ECOLO - 1 siège : Tony DELVAUX

Le bureau permanent est composé de :
Michel DUBUISSON, Président - Claire THEYS - Caroline BOUCHAT-Olivier STREEL.

Stages de football durant les vacances de Pâques

Eghezée

La Jeunesse Sportive Eghezée organise un stage de football du 8 au 12 avril 2013 pour les jeunes âgés de 5 à 14 ans.

Ce stage est destiné aux joueurs, affiliés ou non, désirant progresser en football et profiter des nombreuses activités de la J.S. Eghezée.

Chaque jour, une activité autre que le football sera organisée au hall omnisports. Durant la semaine, les enfants participeront à une demi journée de natation. Une surprise les attendra également. Un barbecue sera organisé le dernier jour du stage.

Prix : 90 € (repas chaud du midi, boissons, collation le matin et l'après-midi).

Lors de l'inscription, veuillez préciser le nom, le prénom et la date de naissance de votre enfant. Le paiement se fait par versement sur le compte BE97 3601 0428 9049 (BIC BBRUBEBB) de la J.S. Eghezée.

Informations

Frédéric DUBUISSON
0472/61.84.43
frederic.dubuisson@skynet.be

Aische

Du 2 au 5 avril 2013, la Royale Jeunesse Aischoise, en collaboration avec le Centre de Perfectionnement et de Recrutement du Standard de Liège, organise un stage de football pour enfants à partir de 5 ans.

Le stage débutera chaque jour à 8h30 et se terminera à 16h00. Une surveillance est assurée de 8h à 17h.

Les activités sont assurées par des entraîneurs diplômés et des entraînements spécifiques pour gardiens sont prévus.

Les inscriptions sont attendues avant le 25 mars. Le prix est de 105€ (repas chaud le midi et assurance RC compris) à verser sur le compte 143-0777550-02.

Informations

Philippe Guiot
0477/55.72.62
cpr@rja.be
www.rja.be

Oxfam Trailwalker 2013, le défi n'attend que vous !

Oxfam Trailwalker est un défi sportif et solidaire unique. Par équipe de quatre, les marcheurs font le pari de parcourir 100 km en moins de 30h. L'événement se déroule dans les Hautes Fagnes les 24 & 25août 2013.

La solidarité avec le Sud est la raison d'être d'Oxfam Trailwalker. Chaque équipe s'engage à récolter un montant de minimum 1.500 € au profit des projets d'Oxfam-Solidarité.

Pour se préparer à ce fameux défi, les organisateurs proposent des entraînements et des rencontres tout au long de l'année (consultez l'agenda : http://www.oxfamtrailwalker.be/fr/informations/agenda).

De cette façon, des liens forts se créent entre les marcheurs, les supporteurs, les équipes et les bénévoles.

Depuis 2008, plus d'une soixantaine d'équipes du Brabant Wallon y prennent part chaque année. Lors de l'édition 2011, une équipe d'Eghezée a pris part au défi. Il s'agit de l'équipe Objectif Terre. Et l'an passé, une équipe de Branchon (l'équipe des 100 lacets), s'est lancée dans la folle aventure également.

Alors, n'hésitez pas une seconde, lancez-vous dans cette aventure ! Montez une équipe de marcheurs et parcourez les 100 km dans une ambiance inoubliable.

Informations

Anne-Sophie Damster
0475/40.61.53
anne-sophie@oxfamtrailwalker.be
www.oxfamtrailwalker.be

Les curés d'Eghezée

La liste des curés d'Eghezée a déjà été publiée dans «Vers l'Avenir» en 1954 et dans « Eghezée, tête de fusion », pp. 156-157 en 1986-1987.

On y cite Arnold (en réalité Artus) Noël, de 1657 à 1667, alors qu'il y fut présent jusqu'à 1694.

Quant à Claude Masy, il ne fut pas introduit en 1766 mais en 1749, puisque sa pierre tombale situe son décès en 1788 après 39 ans de pastorat. Enfin, le curé Linchant ne décéda pas en 1866 mais le 14 octobre 1864, à l'âge de 45 ans, comme le confirme «L'Ami de l'ordre» du dimanche 16 octobre 1864.

Ouverture de la foire agricole

Nous en dressons la liste suivante : Vaultier Bouir (mort en 1570), Spaillemart (cité en 1602), Pierre Taillard (de 1632 à 1657), Artus Noël (de 1657 à 1694), Henri Minet (de 1694 à 1710), Nicolas Delstanche (de 1710 à 1715), Lambert Sohier (de 1715 à 1749), Claude Masy (de 1749 à 1788), Willem (de 1788 à 1807), Honoré-Noël-Joseph Melotte (de 1808 à 1813), Maximilien Godefroid (de 1813 à 1848) Regollet (de 1848 à 1852), Linchant (de 1852 à 1864), Auguste Tonneau (de 1864 à 1881), Pierre Itlet (de 1881 à 1886), F. Ippersiel (de 1886 à 1897), H. Lahaye (de 1897 à 1912), L. Toussaint (de 1912 à 1918), L. André (de 1918 à 1933), Jean De Haes (de 1933 à 1948), Nestor Noël (de 1948 à 1995), Bovens, Sabaux , Crépin (depuis 2001).

Quelques faits marquants

Deux actes concernant l'époque d'Artus Noël figurent dans le registre de la haute cour de Bolinne-Eghezée-Harlue. Le premier, daté du 18 septembre 1664 signale que Martin Libion (bourgeois et marchand de Namur) vendit 6 florins de rente au profit de l'église.

Le second, daté du 14 février 1673, stipule que Guillaume Dubois, Philippe Beaumont et Anne Dubois, son beau-fils et sa fille, cédèrent au profit d'Artus Noël une maison à Bolinne, joignant le cimetière, en hypothèque et contrepan de 3 florins de rente jusqu'au remboursement.

En 1736, Lambert Sohier engagea une maison de ses ancêtres pour permettre à J.-M. de Bournonville, curé de Hanret, de se créer son titre presbytéral.

Le curé Willem connut l'emprisonnement à Namur du 22 novembre 1798 jusqu'à janvier 1800 en raison de sa loyauté envers l'Eglise.

Auguste Tonneau fit installer une tribune pour les de Woelmont.

Nestor Noël connut les changements préconisés par le chanoine A. Lanotte (disparition du maître-autel, des autels latéraux, de la chaire de vérité et la confection de la statue de saint Hubert par Van de Ryse). Il fut également le créateur des écoles et de la foire. Après la perte de ses parents, il put compter sur la fidélité à toute épreuve de Madeleine Debouche.

Le château de la Motte

Que savons-nous de cette belle habitation bourgeoise convertie par un titre pompeux en château ?

Maison de Rauw vers 1930

Dans «Eghezée, tête de fusion», Liernu, 1987, p.35, on aperçoit une illustration du château dit de la Motte vers 1930. Elle mérite d'être comparée avec son état actuel, siège de l'Administration communale d'Eghezée depuis le 28 mars 1977, après le décès de son ancien propriétaire, M. de Rauw, qui avait passé de nombreuses années au Congo comme agronome. Il fut réaménagé et agrandi à deux reprises.

En 1950, Mme Schepens signalait que sur l'emplacement de la maison de Rauw les fondations témoignaient de l'existence d'un vieux château occupé par le seigneur Guillaume d'Eghezée, titulaire de la seigneurie.

D'après le témoignage d'Isidore Delforge, né en 1924, le château de la Motte n'était pas son vrai nom. Il se souvenait de la bâtisse, alors qu'il avait 7 à 8 ans. Ce sont les gamins de son âge qui appelèrent ainsi ce lieu-dit.

D'après un texte de J. Filée

Les seigneurs de Frocourt

Dans «Les délices du pays de Liège» de Saumery, au XVIIIe, le château de Frocourt est ainsi décrit : Un quart de lieue plus loin (que Longchamps), dans une situation toute pareille, une belle avenue de haute futaie côtoie un grand et beau château dont les murs sont bordés d'un large fossé revêtu de maçonnerie et plein d'eau. Une porte qui se présente au milieu de l'avenue conduit à une belle basse-cour sur laquelle s'élève un pavillon par où on passe à une seconde cour bordée d'un corps de logis en équerre dont les fossés sont assez larges pour prendre le nom d'étang ».

Ferme du château

En 1181, la prévôté de Saint-Martin à Liège possédait des biens à Frocourt et un acte de l'abbaye d'Aulne fait mention de 21 bonniers de terre à Frocourt. Au début du XIVe sont toujours signalés les affermages par Saint-Martin de Liège des terres arables de Frocourt.

Corps de logis

Après l'écuyer Jean Rideal, receveur général du comté en 1384, le bien passa à Guillaume de Fumal, échevin de Namur. La seigneurie resta dans sa descendance jusqu'au XVIIe lorsque Louis-Jean de Beaurieu devint seigneur de Frocourt. Il y avait bâti un château.
Sa succession ayant été contestée, le fief fut vendu en 1639. Trois ans auparavant, Jean Hallet, mayeur et censier de Frocourt décédait le 23 février 1636.

Charles-Alexandre de Woelmont (1627-1701), frère de Jacques (voir «Eghezée & Vous n°99» – décembre 2012, p.12), qui avait aménagé l'église d'Eghezée avec l'abbé Noël, rebâtit le château construit par de Beaurieu, qui avait complètement brûlé par fait de guerre.

Après son fils Philippe-François, c'est Nicolas-Constant qui prit le relais. Il est présenté comme seigneur de Frocourt, d'Eghezée, de Mehaigne, de Saint-Germain, de Soiron et de Wignée. Pour ce qui concerne les premières localités d'Eghezée, de Mehaigne et de Saint-Germain, leur acquisition date de 1786 par Nicolas-Constant de Woelmont.

Vue générale du château

Ce n'est qu'en 1889 que le château appartint ensuite à la famille de Bergeyck, lorsque Th. Eugène de Woelmont le vendit avec la ferme. Il devint la propriété d'André de Liedekerke, bourgmestre d'Eghezée de 1933 à 1939.

Entrée du château face à la cour intérieure

Après la guerre 1940-1945, il fut racheté par les Schepens, puis en 1970, par Pierre Davister. Ensuite, il fut repris par D'Huart. Depuis 1993, il est la propriété de Monsieur et Madame Lambilliotte-Vercoutere.

La grosse ferme carrée qui lui est proche date du XVIIIe, sauf le logis rebâti en 1811 (grange de 1727, étables de 1787). Elle fut rachetée par son locataire Emile Flamend en 1955. Isolée dans la campagne où un moulin à vent était situé, la ferme du moulin possède un corps de logis du XVIIIe.

Occupée par les Delmelle et les Dumoulin, à partir de 1948 elle fut la propriété d'E. Van de Ryse, puis de son fil Marcel.

D'après un texte de J. Filée

Sortie du guide balades «Nature et patrimoine»

Depuis sa création en 1999, la Commission Nature et Loisirs du Centre culturel d'Eghezée a proposé de nombreuses balades guidées par des personnes de la commune qui ont accumulé un savoir spécifique, en collectant des informations auprès des anciens, dans des publications ou des manuscrits qu'ils ont en leur possession ou peuvent consulter chez des connaissances...

Progressivement, l'envie est née au sein de la Commission Nature et Loisirs de proposer un prolongement à ces promenades, une trace des informations recueillies pour préparer chacune de ces balades.

C'est ainsi que depuis 2010, le projet de réaliser un recueil reprenant quelques chemins de découverte des terres et villages d'Eghezée a petit à petit pris corps pour aboutir à la publication d'une première série de fiches en février 2013.

D'autres fiches de balade seront progressivement publiées pour compléter la collection et un classeur permettant de les conserver a d'emblée été prévu.

Certaines de ces fiches ont été préparées en collaboration avec d'autres associations d'Eghezée plus spécifiquement actives dans un village ou sur un thème.

Toute personne ou toute association souhaitant s'impliquer dans la préparation d'une fiche de balade peut entrer en contact avec la Commission Nature et Loisirs (cathy.streel@ecrin.be).

Ce projet se veut plus qu'un simple guide touristique reprenant quelques itinéraires de balades.

Il veut aussi transmettre l'intérêt et l'amour des habitants de cette commune de la Hesbaye namuroise pour leur terre, leur nature, leur histoire; il veut partager des savoirs accumulés par les habitants.

Les 5 premières fiches de balade :
1. La balade des vergers - à partir d'Upigny.
2. La balade des trois eaux - à partir de Mehaigne
3. La balade des trois provinces - à Branchon
4. La balade des fermes - à partir des Boscailles.
5. La balade des chapelles - à Leuze

Prix :
2€ par fiche de balade
5€ pour le classeur

Où se procurer les fiches de balade ?
A la billetterie d'Ecrin, Centre culturel d'Eghezée, rue de la Gare 5

Plus de précisions ou parution de nouvelles fiches :
cathy.streel@ecrin.be

Soirée littéraire - «Femme»

Vendredi 8 mars 2013 à 19h30

Une rencontre littéraire dans le cadre de la Journée internationale de la femme avec deux romancières namuroises Rose Nollevaux et Claudine Tondreau

Un partage de regards, de points de vue, d'émotions autour de portraits de femmes à travers l'univers littéraire des deux romancières et notamment de leurs romans :

- Petite reine de Saba – éd Mémory Press (Rose Nollevaux)
- L'œil du crocodile – éd Le Cri (Claudine Tondreau)

Présentation d'une action « femme » par le groupe Amnesty Intermède musical interprété par des jeunes musiciens de l'Académie d'Eghezée

Grignotages « maison » et convivialité
Paf : 5 € (1 boisson comprise)

Une initiative de la commission littérature du Centre culturel, en partenariat avec le groupe Amnesty International GRP127, l'asbl Charles Plisnier et la Bibliothèque communale d'Eghezée.

Informations

Bibliothèque communale
081/81.01.70

Cinéma - «Couleur de peau : Miel»

Mercredi 3 avril 2013 à 19h30

Soirée cinéma
Film «Couleur de peau : Miel»
Dès 8 ans - 75 min
Réalisé par Jung Henin et Laurent Boileau
Paf : 4 €

Un récit autobiographique qui traite de l'adoption, du déracinement, problème d'identité, sexualité,...

Le tout traité avec beaucoup d'humour!

Souper pizza à partir de 18h - (sur réservation)

Informations

Ecrin - Centre culturel
Rue de la Gare 5
5310 Eghezée
Tél.: 081/51.06.36
info@ecrin.be

La bibliothécaire vous conseille...

Bibliothèque communale

Dorénavant, un ou plusieurs livres vous seront conseillés par votre nouvelle bibliothécaire, Christine Gillard, dans chaque numéro d'Eghezée & Vous. La liste des nouvelles acquisitions sera également disponible sur la page web de la bibliothèque communale www.eghezee.be/bibliotheque.

L'apothicaire

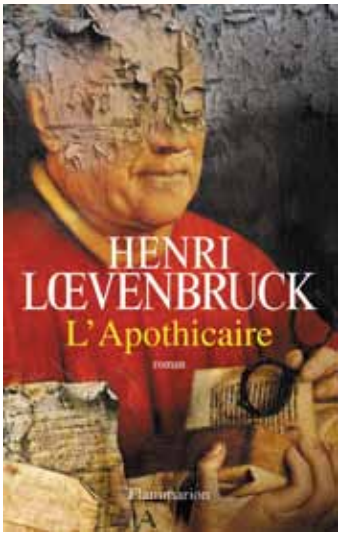

Il vécut à Paris en l'an 1313 un homme qui allait du nom d'Andreas Saint-Loup, mais que d'aucuns appelaient l'Apothicaire.

Il était à la fois le plus illustre et le plus mystérieux des préparateurs de potions, onguents, drogues et remèdes que l'on pût trouver dans le pays tout entier.

Un matin de janvier, cet homme érudit découvre dans sa propre maison une pièce qu'il avait oubliée...Il comprend alors que jadis vivait ici une personne qui a soudainement disparu de toutes les mémoires.

L'Apothicaire, poursuivi par d'obscurs ennemis, accusé d'hérésie par le roi Philippe le Bel, pourchassé par l'Inquisiteur de France, décide alors de partir à la recherche de son propre passé, de Paris à Compostelle et de Compostelle au Mont Sinaï.

Véritable plongée au cœur du Moyen Age, ce roman est à la fois un conte philosophique et un suspense ésotérique.

En accompagnant Andreas Saint-Loup dans ses aventures et sa quête initiatique, le lecteur rencontre des personnages hauts en couleur et découvre des descriptions minutieuses de l'époque de Philippe le Bel.

Un livre riche, intelligent et palpitant.

L'apothicaire d'Henri Lœvenbruck chez Flammarion, 2011, 600 pages.

La bibliothèque communale en pratique...

Que trouve-t-on à la bibliothèque ?

- Plus de 20.000 titres disponibles en prêt dont :

• Littérature adulte (auteurs classiques et contemporains)
• Littérature de jeunesse (du lecteur débutant au lecteur confirmé)
• Albums illustrés pour enfants (dès 18 mois)
• Ouvrages documentaires pour enfants de 18 mois à 15 ans (notamment pour les travaux scolaires)
• Ouvrages documentaires pour adultes (encyclopédies, philosophie, religion, psychologie, politique, sciences sociales, économie, sciences, santé, jardinage, loisirs, sports, art et architecture, histoire, voyages,...)

- Achat régulier de nouveautés

- Possibilité de réserver des ouvrages faisant partie des collections

- Animations pour groupes (scolaires ou non) et visite de la bibliothèque sur demande
- Ordinateur à disposition des usagers pour recherches sur Internet

Comment emprunter ?

- Inscription gratuite

- Location de 10 livres par famille

- Encyclopédies consultables sur place et possibilité de faire des photocopies

- Location des livres : 0,20€ pour deux semaines

- Prolongation possible pour deux semaines : 0,20€ par livre

Informations

Bibliothèque communale
Christine GILLARD (Bibliothécaire)
Rue de la Gare 1 à Eghezée
bibliotheque.eghezee@gmail.com
081/81.01.70
www.eghezee.be/bibliotheque
Heures d'ouverture : mercredi 17h à 18h20 - dimanche 9h à 11h20.

Des bourses pour les jeunes artistes

Depuis 1994, des bourses provenant des intérêts du « Fonds Monsieur et Mademoiselle Thirionnet » sont octroyées à des jeunes artistes qui se consacrent avec talent à la pratique des arts (musique, danse, arts de la scène, cinéma, arts plastiques, stylisme etc.) et dont le perfectionnement des recherches se trouve entravé par un manque de moyens financiers. Un appel est lancé pour la sélection 2013.

Le travail des candidats devra témoigner d'un niveau de qualité ou d'un degré de développement qui justifie l'utilité d'une prolongation des études.

À noter que le Fonds n'intervient pas, a priori, pour l'achat de matériel, le financement de productions ou d'études dans les réseaux d'enseignement traditionnels et que les montants des bourses d'encouragement ne couvrent pas la totalité des frais.

Le Fonds privilégie surtout les stages chez des maîtres particuliers, dans des ateliers spécialisés, des écoles spécifiques...

Les dossiers de candidature doivent être introduits au plus tard le 30 avril 2013.

Le règlement complet d'octroi des bourses peut être demandé au Service de la Culture de la Province de Namur

Informations

Service de la Culture de la Province de Namur
Avenue Reine Astrid, 22 A
5000 Namur
Tél. : 081 77 67 74
Fax : 081 77 69 43
fondsthirionnet@province.namur.be

Ecrin : à voir dans les prochaines semaines

Spectacles tout public

15 mars 2013 - Le malade imaginaire à 20h15 - Dès 10 ans
Cie Vol Plané (Marseille, France)

"Un Molière" contemporain, drôle, fin et créatif. Molière aurait bien aimé, c'est sûr! Le texte y est, la mise en scène est dépoussiérée, l'interprétation est géniale et le concept très actuel. On se retrouve autour de la scène devant des comédiens qui se disputent les rôles et qui nous entraînent dans leur passion pour l'universalité de Molière.
Tournée Assspropro

Théâtre wallon

24 mars 2013 - Compagnie Tine Briac à 15h

14 avril 2013 - Compagnie Fanfare Royale de l'Union de Faulx-les-Tombes à 15h

Jeune Public

10 mars 2013 - Le cirque à 3 pattes - Dès 3 ans
Théâtre Oz

Ce «Cirque à 3 pattes» est un peu boiteux ! Et, c'est ce qui en fait tout le charme. Jonglerie, magie, ménagerie... tous les classiques du genre sont revisités par trois étranges donzelles qui nous entraînent dans une succession de facéties délirantes et débridées.

21 avril 2013 - Voiseau - Dès 3 ans
4 Haut Théâtre

Deux musiciens et deux comédiens nous entraînent dans une course délurée pour faire en sorte que l'oisillon encore blotti dans son œuf prenne vite son envol, mais il refuse de sortir ! Un voyage de découverte poétique à travers les quatre saisons.

Un spectacle sans paroles mais un régal pour les yeux et les oreilles.

Informations

Rue de la Gare 5
5310 Eghezée
Tél.: 081/51.06.36
Fax : 081/51.06.37
info@ecrin.be
www.ecrin.be

Cycle « Découvrir le monde »

18 mars 2013 – Espagne, à la croisée des chemins à 20h

La péninsule ibérique est la seule région d'Europe où chrétiens, musulmans et juifs ont vécu ensemble. Jean-Luc MARCHAND raconte son parcours en Espagne : de l'apogée de cette civilisation arabo-andalouse jusqu'à sa décadence et à la formation de l'Espagne catholique.

Une soirée pour se laisser séduire par cette terre hispanique à la croisée des chemins de l'orient et de l'occident...

1er avril 2013 – Le Passage du Nord-Ouest à 20h - Dès 10 ans

Le Passage du Nord-Ouest est le passage maritime nord qui relie l'Océan Atlantique et l'Océan Pacifique en passant entre les îles arctiques du Grand-Nord canadien. Ce passage n'est praticable que le court été arctique car il est pris par les glaces le reste de l'année.

Aujourd'hui, le dérèglement climatique met à nouveau le Passage du Nord-Ouest au cœur de l'actualité en offrant la perspective d'un axe commercial Europe-Asie, ce qui n'est pas sans soulever quelques problèmes...

Une soirée pleine de l'esprit aventurier des explorateurs, mais aussi une soirée pour évoquer le devenir de notre monde...

Terre Franche : les stages de Pâques

Du mardi 2 au vendredi 5 avril 2013 - de 9h30 à 16h

Conte musical

4-6 ans avec Loreline De Cat, musicienne - 88€ / 83€

Se laisser emmener par le conte et l'opéra d'Hansel et Gretel pour un parcours musical, chanté et pictural.

Nature et Dessins Animés

7-8 ans & 9-12 ans, avec Astrid de Hults et Jean-Baptiste Ryelandt, plasticien – 88€/83€

4 demi-journées de découvertes nature autour de la mare, le ruisseau et l'étang et 4 demi-journées de réalisation d'un dessin animé des observations réalisées.

Du lundi 8 au vendredi 12 avril 2013 - de 9h30 à 16h

Cinéma vidéo

12-14 ans avec Hicham Chahidi - 98€ / 93€

Créer un film vidéo et en découvrir toutes les étapes. Une très belle aventure en équipe pour faire son cinéma.

Eveil musical et Peinture

4-6 ans & 7-12 ans avec Monique Delincé, peintre et Marie Havaux, musicienne - 108€ / 103€

Explorer les rapports entre les générations: peindre un arbre généalogique, recréer les musiques de papy-mamy et les nôtres, fabriquer un album de souvenirs et portraits (croquis, fusain, brou de noix, chants, murmures et enregistrements)

Garderie payante (de 8h30 le matin à 17h30 l'après-midi)

Atelier - Nouveauté

Voix, au coeur du chant de l'être

Pour adultes dès 18 ans

Se rencontrer par la voix.

La voix chantée est un outil extraordinaire qui nous a été donné pour nous rencontrer corps, cœur et âme.

Les vibrations des sons de notre voix s'adressent à notre mémoire cellulaire. Ils peuvent délier, réunifier, apaiser, réveiller en nous ce qui est prêt à y répondre.

Les sons nous remettent dans le flux de la vie et le flux de l'amour. Et notre âme se réjouit des retrouvailles avec nous-mêmes.

Cycle de 5 mardis, de 9h30 à 15h30.
Calendrier : 16/4 – 23/4 – 14/5 – 28/5 – 11/6

Ateliers saison 2012-2013

Terre Franche
Place de Longchamps 13
5310 Longchamps
Tél.: 081/58.08.31
Fax : 081/58.08.31
terre.franche@swing.be
www.terre-franche.be

Balade gourmande à Taviers

Une balade gourmande «Retour aux Sources» de 9 km 800 est organisée le 21 avril à Taviers par le Comité de Saint-Nicolas du village.

Le départ se fait du terrain de football de Taviers (route de la Hesbaye) entre 10h30 et 14h30. Les enfants pourront profiter gratuitement d'un château gonflable et d'un Rodéo mécanique (2 €) de 16 h 30 à 18 h.

Un stand de bières spéciales sera présent (non compris dans le prix). Cinq cadeaux seront offerts aux gagnants du quizz (participation 1€).

Menu

- Départ : Apéritif de bienvenue
- 1ère étape : Potage aux tomates (bouteille d'eau offerte à chaque participant)
- 2ème étape : Hamburger pur bœuf de « Chez Ju » ou Cornet de Pâtes + un verre de vin
- 3ème étape : Dessert + Café
- Arrivée : Un verre offert au retour et Surprise

Inscriptions

- Adultes: 12€ - Enfants: 6€
- Paiement au compte du Comité : IBAN BE 91 7512 0343 2076 - BIC AXAB BE 22
- Spécifiez votre choix en communication: hamburger ou pâtes
- Clôture des inscriptions le 13 avril

Informations

Comité de Saint-Nicolas de Taviers
081/81.28.17
0476/55.89.82
saint-nicolas.taviers@skynet.be

Ecrin : ses livres, ses jeux...

La Marmothèque et la Ludothèque sont ouvertes chaque mois le 2ème mercredi de 16h à 18 h et le 4ème dimanche de 10h à 12h.

Marmothèque

La Marmothèque est une bibliothèque de jeunesse qui propose aux tout-petits et aux jeunes enfants jusqu'à 12 ans une grande variété de livres d'images, de romans et de contes. Les familles sont invitées à venir partager un moment privilégié autour des livres. C'est un lieu convivial, spécialement aménagé où tous, petits et grands, éprouvent les mêmes émotions en écoutant des histoires.

Les enfants vont et viennent, choisissent à leur guise, dans un climat de totale liberté, les livres qu'ils préfèrent et qu'ils emporteront à la maison. Les enfants rencontrent d'autres enfants, donnent leur avis, partagent leurs impressions.

La Marmothèque accueille aussi les classes des écoles et organise des animations ludiques autour des livres. De quoi donner l'envie d'ouvrir un livre et de revenir ...

Ludothèque

Une Ludothèque bien sympathique, qui met à disposition plus de 350 jeux de société pour tous les âges. Ouverte à tous, la Ludothèque est aussi un lieu d'animations, de rencontres et d'échanges, elle offre la possibilité de jouer sur place et d'emprunter des jeux de société, des jeux éducatifs, des jeux de construction, des jeux de rôles, ...

Les dates d'ouverture de la Ludothèque et de la Marmothèque de mars à juin 2013 :

Mars : mercredi 13 - dimanche 24
Avril : mercredi 10 - dimanche 28
Mai : mercredi 8 - dimanche 26
Juin : mercredi 12 - dimanche 23

Portes Ouvertes - 24 mars 2013

Journée portes ouvertes de 10h à 12h et de 14h à 16h

Petites conteries pour petites oreilles (P.A.F. : 3 € par famille)

Tables animées et présentation des nouveaux jeux (gratuit)

10h30 -11h30 :
pour les petits de 2 à 5 ans par Karine Moers

14h00 à 15h00 :
pour les plus grands de 5 à 8 ans par Marie-Jeanne Honnof

Informations

Ludothèque, marmothèque
Route de Namêche 10
5310 Leuze (à côté de l'école communale)
081/51.06.38
mariejeanne.honnof@ecrin.be
www.ecrin.be

La magie de Noël

Depuis bientôt 6 ans, à l'occasion des fêtes de fin d'année, les enseignantes de l'école communale de Leuze convient les parents à participer à une balade contée suivie d'une soirée festive.

En effet, dès le crépuscule, accompagnés d'une conteuse professionnelle, les familles ont sillonné les rues de Leuze et notamment le manège afin d'écouter quelques belles histoires.

De retour à l'école, un succulent buffet de desserts préparés par les parents a émoustillé les papilles de tous les participants. De plus, ceux-ci ont eu l'opportunité d'acquérir de somptueuses décorations, de magnifiques montages floraux et de délicieuses confiseries confectionnés par les enfants.

Tous ont été conquis par l'ambiance chaleureuse de Noël et le rendez-vous est déjà pris pour l'an prochain !

Cours d'eau: appel aux bénévoles

Vous aimez bouger ?
Vous aimez vous promener ?
Vous êtes sensible à la qualité de votre environnement ?

Alors, vous pouvez aider notre cellule de coordination pour la réalisation de son inventaire de terrain !

Pourquoi un inventaire ?

Tous les 3 ans, un inventaire complet des atteintes aux cours d'eau est réalisé par le Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents ASBL - Comité Local « Mehaigne » afin de rédiger un programme d'actions.

En 2013, les inventaires seront effectués sur les communes de Fernelmont, Eghezée et La Bruyère.

Quelles connaissances pour les bénévoles ?

Aucune connaissance spécifique n'est nécessaire.

Vous assisterez une personne de la cellule de coordination dans la réalisation de cet inventaire qui se déroule généralement les jeudi et vendredi.

Le travail consiste à « se promener » le long des cours d'eau et à observer les dégradations. Une façon dynamique et enrichissante de découvrir votre vallée...

Informations

Contrat de rivière Meuse Aval
Edmée LAMBERT
Rue du Moulin 48
4261 BRAIVES
019/56.73.98
mehaigne@meuseaval.be
www.meuseaval.be

Régionale d'Horticulture de Namur
Section Eghezée

Fondée par Monsieur Collin en 1908, elle a pour objet de regrouper des sections locales horticoles dans le but de promouvoir le développement de l'horticulture d'amateurs .

Elle propose à ses membres via les sections des conférences publiques et gratuites, des achats en commun et l'abonnement à une revue spécialisée.

De plus, pour la section qui le désire, s'organise annuellement un concours de façades et jardin fleuris, doté de prix.

La section d'Eghezée organise quatre conférences sur l'année (février, mars, octobre,novembre) ainsi que des achats groupés de graines potagères.

Les conférences se donnent en principe le jeudi à 19h00 au 1er étage à l'Arsenal des Pompiers d'Eghezée. Les conférences sont accessibles à tous et l'entrée est gratuite.

Les dates sont publiées en temps utile sur www.eghezee.be et dans votre trimestriel.

Informations

Claudy Renaers
rue de Hannut 21
4219 Wasseiges
081/85.56.57
21cren@gmail.com
www.horticolefosses.be.cx

Le saviez-vous ?

En sa séance du 08 novembre 2012, sur base des prévisions budgétaires 2013, le Conseil communal a arrêté à 100,27 % le taux de couverture des coûts en matière de déchets des ménages. En clair, 100 % du coût supporté par l'administration pour la gestion des déchets des ménages devra être couvert par l'imposition liée à la gestion des déchets (vente des sacs, taxes,...)

Du nouveau dans les parcs à conteneurs

Le BEP Environnement fait évoluer les parcs à conteneurs. De nouvelles adaptations sont d'application.

Nouveau conteneur "encombrants non incinérables"

Sont acceptés dans ce conteneur : les laines de verre et de roche, les plaques et blocs de plâtre (type Gyproc), le plâtre (sans sac) et les bétons cellulaires (type Ytong). Ce nouveau tri de déchets, placés auparavant dans le conteneur «encombrants», vise à améliorer non seulement les conditions de recyclage et de traitement des encombrants mais également les conditions de travail au niveau de la chaine de tri-broyage des encombrants.

Le tri des déchets verts

Les usagers doivent séparer les branchages des autres déchets verts (tontes de pelouse, feuilles, ...). Cette mesure vise à améliorer le processus de compostage. En effet, les branchages sont destinés à la fabrication de biomasse, tandis que l'autre fraction dite « fine » est destinée à la production du compost.

Nouveau conteneur "verre plat"

Le verre plat doit être séparé dans tous les parcs à conteneurs. Par verre plat, on entend : vitres et carreaux sans châssis, miroirs sans cadres, d'une dimension maximale de 115 cm sur 80 cm.

Attention : Il est impossible de mettre autre chose qu'une vitre dans le conteneur, celui-ci étant muni d'une fente. De même, l'usager doit s'assurer que les vitres/miroirs ne dépassent pas la taille maximale pour rentrer dans le conteneur car, pour des raisons de sécurité, il est interdit de séparer la vitre/miroir de son châssis/cadre ou de casser le verre aux dimensions sur le parc à conteneurs, ces opérations doivent être faites avant au domicile de l'usager. Ce nouveau tri permettra la création d'une nouvelle filière de recyclage.

Instauration de quotas pour certaines matières

Comme annoncé au début de l'accès aux parcs avec la carte d'identité électronique, des quotas ont été déterminés sur base des statistiques de plusieurs mois d'informatisation pour répondre au mieux aux besoins des ménages :

Matière :	Quota:
Bois	3 m³/citoyen/an
Inertes	3 m³/citoyen/an
Encombrants	4 m³/citoyen/an
Déchets verts	7 m³/citoyen/an
Pneus	4 pneus/citoyen/an
Sacs pour l'amiante	10 sacs/citoyen/an

Les objectifs de la mise en place de ces quotas sont les suivants :
- garantir l'accessibilité des parcs à conteneurs à l'ensemble des citoyens pour y déposer les déchets classiques de leur ménage;
- lutter contre l'utilisation des parcs pour des apports de déchets issus d'activités professionnelles.

Fin de la collecte des P.M.C.

Depuis le 1er mars, les P.M.C. ne sont plus repris dans les parc à conteneurs. Les efforts seront concentrés sur les collectes organisées en porte-à-porte.

Informations

BEP Environnement
Avenue Sergent Vrithoff 2
5000 Namur
081/71 82 19
www.bep-environnement.be

Sur la route, soyez courtois !

Suite au succès de la Journée Européenne de la Courtoisie sur la Route, les Responsible Young Drivers (RYD) organiseront du **18 au 24 mars 2013** la première édition de la **Semaine Européenne de la Courtoisie sur la Route**. Votre commune soutient l'initiative.

Cette action symbolique et médiatique a pour but de conscientiser les conducteurs à une attitude positive sur la route, de pousser chacun(e) à améliorer ses comportements sur la route et d'instaurer une meilleure cohabitation entre les différents usagers de l'espace public. Car une attitude positive sur la route, c'est une question de société, de santé publique, de sécurité, d'environnement, d'éducation,...

Plus on conduit sereinement, plus on instaure un climat de sécurité et on prévient les accidents de la route. Afficher un sourire quand on cède le passage à un autre usager, rester calme dans une situation qui a le don de nous énerver, respecter les limitations de vitesse, conduire sous influence,...

Faisons de la courtoisie une habitude et ne transformons pas nos route en un espace de compétition.

Envie d'en savoir plus ?

www.courtoisie.be

N'oubliez pas de faire... une fleur aux abeilles !

Lors des Journées de l'environnement, la commission du développement durable, appelée 'Agenda 21' distribuait des sachets de graines de plantes mellifères. Le printemps arrive et les travaux de jardinage vont reprendre. C'est l'occasion de semer votre sachet de plantes mellifères.

Comment procéder ?

Les meilleures périodes de semis sont au printemps (d'avril à la mi-mai) et à l'automne (fin août à fin septembre). Pour rappel, un sachet de semences couvre une superficie de 1 à 2 m². Choisissez un endroit ensoleillé de votre terrain et éliminer la végétation existante, en utilisant l'une des méthodes suivantes :

- mettre une bâche pendant quelques semaines et puis herser.
- mettre le sol à nu par travail du sol : bêcher en enfouissant la végétation existante dans le sol. Ensuite passer une griffe ou un râteau. Laisser repousser la végétation pendant +/- 3 semaines (faux semis). Eventuellement faucher la repousse et l'exporter. Hersez le jour du semis.
- décaper le sol, puis herser.
- tondre la parcelle à ras, ramasser, et puis herser (peu recommandé).

Surtout, n'amender ou ne fertiliser pas votre sol. Les plantes que vous allez semer se contentent de peu !

Maintenant que votre sol est prêt, vous pouvez semer. Pour se faire, il est recommandé de mélanger vos graines avec un petit peu de sable du Rhin. Cette technique vous permettra d'obtenir un semis léger. Après avoir hersé superficiellement (le même jour), semer en surface à la volée, en respectant les densités recommandées (Ne pas herser ni passer le râteau après). Rouler la surface ensemencée et arroser si une pluie n'est pas annoncée dans les prochaines heures.

Dernier conseil : ne pas semer les jours de grands vents car vos graines risquent de se retrouver dans le jardin du voisin !

Il ne vous reste plus qu'à attendre que votre nouvel espace pousse et à observer toute la vie qui va s'y développer !

Il n'est pas trop tard !

Si vous désirez obtenir un sachet de graines de plantes melifères, il vous suffit de contacter notre service environnement :
081/81.01.41. - 081/81.01.44
marc.wanbecq@eghezee.be - laurent.fohal@eghezee.be

Journées Wallonnes de l'Eau

Le samedi 23 mars prochain, à l'occasion des journées wallonnes de l'eau, le Service environnement d'Eghezée épaulé par l'Agenda 21 Local organisent une balade en car avec çà et là de petites haltes (château Bayard - domaine d'Harlue - les étangs de Boneffe) pour (re)découvrir le cours de la Mehaigne, depuis sa source à Saint-Denis jusqu'à sa sortie de l'entité d'Eghezée, à Boneffe

Ce sera l'occasion de se remémorer les richesses du patrimoine historique, paysager, mais également les enjeux liés aux cours d'eau, les possibilités qui nous sont données pour améliorer et gérer au mieux les eaux de surfaces : contrats de rivière, zones Natura 2000,...

En pratique...

- Deux départs sont prévus, un à 9 h et un autre à 13 h.
- Point de départ à l'administration communale
- Prévoir bottes ou bottines, imperméable, ...
- Durée du parcours avoisinant les 3 heures
- Inscription souhaitée pour le 15 mars au plus tard, priorité sera donné aux inscrits

Informations

Service Environnement
Marc WANBECQ - Laurent FOHAL
Tél.: 081/81.01.44
Fax : 081/81.28.35
marc.wanbecq@eghezee.be
www.eghezee.be

Eghezée

Le saviez-vous ?

15 litres, il s'agit de la quantité d'eau écoulée durant une minute lorsque votre robinet est ouvert à fond! Ne gaspillons pas cette ressource et n'utilisons que la quantité d'eau nécessaire quand nous nous brossons les dents ou quand nous faisons la vaisselle.

Concours : «Façades fleuries et jardins au naturel»

La commune d'Eghezée lance son premier concours «Façades fleuries et jardins au naturel».

Vous êtes habitant et/ou commerçant d'Eghezée, ce concours est pour vous ! Rendre votre village plus accueillant et convivial en fleurissant vos façades, vos devantures, votre lieu de travail et/ou accueillir la nature dans votre jardin, voilà ce que nous vous proposons dans le cadre du concours «Façades fleuries et jardins au naturel». Inscrivez-vous nombreux et encouragez vos voisins et vos amis à faire de même.

Les inscriptions au concours se font via le formulaire d'inscription ci-joint (également disponible sur le site www.eghezee.be) ou par simple demande au service environnement. Il doit être envoyé au plus tard avant le 15 avril 2013.

Le concours distingue 10 catégories :

1) Fenêtre(s) fleurie(s)

2) Appartement fleuri avec balcon

3) Appartement fleuri sans balcon

4) Immeuble fleuri

5) Façade fleurie (pour maisons mitoyennes avec ou sans jardinet)

6) Maison fleurie (propriété 4 façades)

7) Commerces ou entreprises fleuries

8) Jardin au naturel (jardin ou partie de jardin aménagé de façon naturelle)

On entend par « jardin au naturel » : aménager ou entretenir son jardin de façon à favoriser la biodiversité (faune et flore). Le jardin au naturel est caractérisé par une mosaïque de milieux qui accueillent la vie sauvage (point d'eau naturel, haie, prairie fleurie, vieux vergers etc.) et par une gestion écologique du jardin (limitation de l'usage d'herbicides, compost, etc.).

9) Quartier fleuri (Groupe de maisons, rue ou groupe de rues fleuries)

10) Village fleuri (parmi les 19 villages et gros hameaux de l'entité)

L'inscription au concours est gratuite mais obligatoire pour les catégories 1) à 8). Vous ne pouvez vous inscrire qu'à une seule catégorie.

En cas d'utilisation de plantes ou de fleurs à courte floraison ou floraison décalée, il est recommandé d'avertir l'organisateur du concours afin de l'informer de la période optimale de passage.

Pour les catégories 9) et 10), aucune inscription ne sera nécessaire. Un jury composé de personnalités et de professionnels de l'horticulture se rendra sur place pour évaluer les réalisations concourantes.

Les gagnants seront invités par la commune à venir recevoir leur prix fin novembre, lors de la Journée de l'arbre et de l'environnement.

Informations

Service Environnement
Marc WANBECQ - Laurent FOHAL
Tél.: 081/81.01.44
Fax : 081/81.28.35
marc.wanbecq@eghezee.be
www.eghezee.be

Formulaire d'inscription au concours "Façades fleuries et jardins au naturel"

Ce formulaire doit être envoyé pour le 15 avril 2013 au plus tard au service environnement de l'administration communale d'Eghezée, Route de Gembloux, n°43 à 5310 EGHEZEE ou par fax au 081/812.835. ou par mail : marc.wanbecq@publilink.be

Je m'inscris pour la catégorie suivante :

o Fenêtre(s) fleurie(s)
o Appartement fleuri avec balcon
o Appartement fleuri sans balcon
o Immeuble fleuri
o Façade fleurie (pour maisons mitoyennes avec ou sans jardinet)
o Maison fleurie
o Commerces ou entreprises fleuries
o Jardin au naturel (jardin ou partie de jardin aménagé de façon naturelle)

On entend par « jardin au naturel » : aménager ou entretenir son jardin de façon à favoriser la biodiversité (faune et flore). Le jardin au naturel est caractérisé par une mosaïque de milieux qui accueillent la vie sauvage (point d'eau naturel, haie, prairie fleurie, vieux vergers etc.) et par une gestion écologique du jardin (limitation de l'usage d'herbicides, compost, etc.).

Nom et prénom – Nom de l'entreprise :

Adresse :

Téléphone :

A compléter uniquement pour le concours "Jardins au naturel". Expliciter les caractéristiques de votre jardin pour aider le jury dans sa compréhension de la gestion "naturelle" du jardin :
.....
.....
.....
.....
.....
.....

L'Agenda 21 a besoin de vous !

Suite aux récentes élections communales et conformément à l'article 3 du règlement d'ordre intérieur de notre Agenda 21 local, ce dernier doit être renouvelé. Pour rappel, depuis fin novembre 2010, la commune d'Eghezée s'est dotée d'un Agenda 21 Local.

Il s'agit d'un programme d'actions durables qui a pour objectif un développement communal économiquement efficace, socialement équitable et «environnementalement» soutenable.

La participation est une des clefs du succès d'un Agenda 21 Local. L'Agenda 21 est composé pour un quart d'élus communaux et pour trois quarts de volontaires représentant les 3 piliers du développement durable à savoir le pôle social, économique et environnemental. C'est la raison pour laquelle nous faisons appel à vous.

Depuis trois ans, les membres de l'Agenda 21 avec la collaboration du service environnement ont mis en place un programme comprenant 11 actions :

- Encourager le compostage individuel des déchets biodégradables
- Informer sur les autres collectes sélectives: bouchon de liège, huile de friture, petits produits dangereux (pesticides, pots de peinture, médicaments, etc.)
- Sensibiliser les citoyens à la réduction de l'usage des pesticides
- Réduire l'utilisation des pesticides dans les espaces verts communaux et favoriser les méthodes alternatives
- Promouvoir la journée wallonne de l'eau
- Encourager l'achat de produits directement auprès des producteurs locaux
- Etablir un PCDN et PCDR
- Réaliser un état des lieux des cours d'eau de la partie amont du bassin de la Mehaigne
- Lutter contre les inondations
- Favoriser le développement durable vu par les jeunes
- Donner une nouvelle vie aux petites voiries communales

Si vous désirez vous impliquer dans le développement durable de votre commune, **nous vous invitons à nous faire parvenir votre candidature pour le lundi 1er avril 2013 au plus tard** au moyen du formulaire ci-joint (également téléchargeable sur www.eghezee.be) ou par simple demande au service environnement**.**

Agenda 21
Formulaire de candidature

Nom :.....

Prénom :.....

Rue : .....

Localité : .....

Codepostal:.....

Tel. privé :.....

Tel. bureau : .....

GSM : .....

Fax :.....

Mail :.....

Formation /diplôme/ expériences : .....
.....
.....
.....

Activité professionnelle :.....
.....
.....
.....

Fonction :.....
.....
.....
.....

Pôle auquel vous appartenez :

o économique
o environnement
o social

Motivation (en quelques lignes): .....
.....
.....
.....
.....

Formulaire de candidature à envoyer au plus tard pour le lundi 1er avril 2013 au plus tard à l'administration communale d'Eghezée, à l'attention de M. WANBECQ, conseiller en environnement :

Route de Gembloux 43
5310 Eghezée
Tél : 081/81.01.44
Fax : 081/81.28.35
Mail : marc.wanbecq@publilink.be

Vols dans les véhicules
Conseils préventifs des services de Police

Généralement, les statistiques policières montrent une hausse des vols dans les véhicules. La présence de GPS et d'autres objets de valeur est prisé, et joue certainement un rôle non négligeable à cet égard.

Que recherchent les voleurs et à quels moments ?

Au niveau des vols dans les voitures, les grandes villes sont les plus touchées, avec en tête l'arrondissement judiciaire de Bruxelles, suivi de Liège, Charleroi et Anvers.

Les moments à risque sont le vendredi et le samedi, en fin de soirée et en début de nuit.

Les vols de ce type sont commis toute l'année, mais les mois 'sombres' sont perçus comme moments particulièrement à risque.

Top 5 des butins

1. GPS
2. Effets personnels, comme les cartes d'identité, cartes de banque, permis de conduire, portefeuilles, ...
3. Ordinateurs portables
4. GSM
5. Autoradios

Les documents de bord (plus particulièrement les certificats d'immatriculation) constituent eux aussi une cible fort convoitée. Dans la mesure où il est essentiel pour l'identification d'un véhicule, le certificat d'immatriculation peut servir pour vendre une autre voiture volée, mais aussi dans les cas de fraude à l'assurance.

Conseils préventifs: Éviter le vol dans les véhicules ?

- Garez de préférence votre voiture dans un garage ou dans un autre endroit sûr. Choisissez en tout cas un emplacement de parking non isolé et bien éclairé.

- Fermez toujours soigneusement votre voiture: n'oubliez pas de fermer les portières, les fenêtres, le toit ouvrant et le coffre de votre véhicule. Si les portes sont ouvertes, il n'y a pas d'effraction, il n'y a pas de vol aux yeux des assurances et elles n'interviennent donc pas.

- Emportez toujours vos objets de valeur (GPS, GSM, PC portable, sac à main, portefeuille, veste, appareils photos, clés de maisons...).

- Emportez toujours vos documents de bord (certificat d'immatriculation, certificat de conformité, l'attestation valable de contrôle technique et vos papiers d'assurances) de la voiture. Ces documents présentent de la valeur dans le circuit criminel. Les voleurs tentent d'entrer par effraction dans votre véhicule pour les subtiliser. Sachez leur faire face.

- Enlevez toujours votre GPS mobile et son support du véhicule. Essuyez également la marque laissée par la ventouse du GPS sur votre pare-brise. Les voleurs cambriolent votre voiture à la vue du GPS et/ou du support et/ou de l'empreinte laissée par la ventouse du GPS en vue de s'approprier le butin.

- Eteignez toujours la fonction blue-tooth et wifi (de votre GPS, ordinateur portable, gsm...) afin que les voleurs potentiels ne puissent capter le signal et ne devinent pas la présence d'objets de valeur.

- Si aucun objet de valeur n'est présent dans le véhicule, montrez-le: ouvrez votre boîte à gants et/ou la plage arrière de votre voiture.
- Les objets qui se trouvent (exceptionnellement) dans la voiture, peuvent être rangés dans un coffre fermé à clé. Mettez l'objet sur le lieu de départ dans votre coffre et non sur le lieu de destination, de sorte qu'un voleur potentiel ne voie pas ces agissements.

- Dressez un inventaire des numéros de série, de la marque et du type de tous vos objets de valeur (Save yours numers). Faites cela également pour votre GPS, ordinateur portable, numéro de série de votre GSM... Le numéro de série et le numéro imei sont des numéros uniques qui permettront à la police de retrouver plus vite les objets volés et de les restituer à leur propriétaire légitime.

- Utilisez le code PIN sur votre GPS. Cette option est souvent prévue mais n'est pas installée de manière standardisée. Installez cette fonction. En effet, en cas de vol, votre GPS ne pourra pas être utilisé sans code PIN correct.

Que faire si vous êtes victime malgré tout ?

1. Déclarer le vol à la police.
2. Bloquer vos cartes de banque et de crédit via CARDSTOP au 070 344 3443.
3. Bloquer vos documents d'identité via Doc Stop au 00800 2123 2123.
4. Prévenir votre assureur.

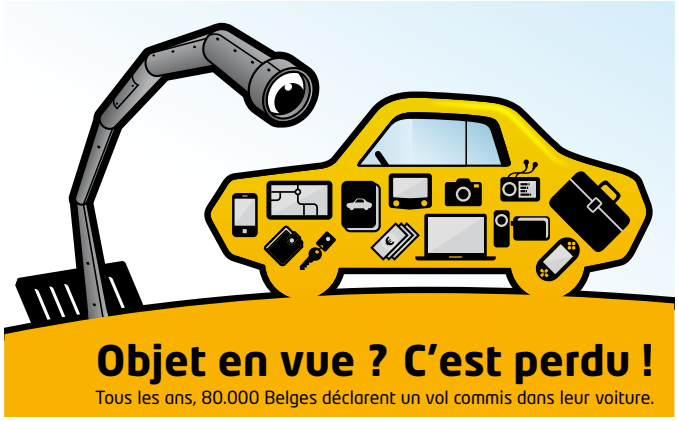

Informations

Marijke DEROOVER
02/557.35.35
marijke.deroover@ivz.fgov.be
www.besafe.fe

Le saviez-vous ?

La non-fermeture des portières sur la voie publique peut être punie en vertu de la loi sur la sécurité routière par une solide amende. Fermez donc toujours vos portes !
Si les portes sont ouvertes, il n'y a pas d'effraction. Il n'y a pas de vol aux yeux des assurances et elles n'interviennent donc pas.

Les aides juridiques
C.P.A.S.

Aide juridique de 1ère ligne

Il s'agit d'un premier conseil juridique, un avis sur l'orientation à donner à un problème juridique, qui vous sera donné par un avocat de permanence. Ce service est gratuit et accessible à toute personne, sans aucune condition.

Les permanences sont organisées au siège du C.P.A.S. d'Eghezée de 11h30 à 12h30 les :

Jeudi 21 mars 2013
Mardi 2 avril 2013 / Jeudi 18 avril 2013
Mardi 7 mai 2013 / Jeudi 16 mai 2013
Mardi 4 juin 2013 / Jeudi 20 juin 2013
Mardi 2 juillet 2013 / Jeudi 18 juillet 2013
Mardi 6 août 2013 / Jeudi 22 août 2013
Mardi 3 septembre 2013 / Jeudi 19 septembre 2013
Mardi 1er octobre 2013 / Jeudi 17 octobre 2013
Mardi 5 novembre 2013 / Jeudi 21 novembre 2013

Il est conseillé de se munir de tout document utile à la compréhension du problème à soumettre aux avocats.

Attention, il s'agit d'un premier conseil et non d'une consultation complète, l'entretien étant limité à quelques minutes.

Aide juridique de 2ème ligne

Il s'agit de la désignation d'un avocat pour mener à bien une procédure ou donner un avis juridique approfondi. Les avocats pratiquant l'aide juridique ne sont désignés que pour traiter les dossiers correspondant à leurs matières préférentielles. Le consultant a la possibilité de solliciter la désignation de l'avocat de son choix, pour autant que celui-ci soit inscrit sur la liste des volontaires à l'aide juridique.

En application de la loi, la désignation n'est effectuée qu'en faveur des consultants bénéficiant de revenus limités, dont le plafond est fixé par le législateur et ce, sur présentation de pièces justificatives. L'intervention de l'avocat dans le cadre de l'aide juridique de seconde ligne est soit totalement, soit partiellement gratuite, en fonction de la situation financière du consultant.

Certaines catégories de justiciables bénéficient d'office de l'aide juridique totalement gratuite, sur présentation des documents justificatifs de leur situation.

Le consultant doit se présenter à une permanence d'aide juridique de première ligne, muni des documents justifiant de sa situation financière, soit :

- Une composition de ménage
- La preuve des revenus de tous les membres majeurs d'âge du ménage
- La preuve de la perception ou du paiement de parts contributives ou pensions alimentaires éventuelles.
- Attention : ces documents doivent dater de moins de deux mois.

Sauf urgence, en l'absence des documents justificatifs, aucune désignation ne pourra être effectuée.

Informations

C.P.A.S. Eghezée
Route de la Poste 33
5310 Eghezée
Tél. : 081/51.24.74 - 081/51.04.40
Fax : 081/51.31.59
info@cpaseghezee.be

Aides sociales

Alpha Eghezée

Vous avez plus de 18 ans...
Vous avez un problème pour lire, écrire et communiquer,...
Nous vous aiderons en toute discrétion et bénévolement.

Informations

Tél. : 081/81.16.48 - 081/81.14.88

A.A. (Alcooliques Anonymes)

Problèmes d'alcool ? Les A.A. peuvent peut-être vous aider...

Informations

Permanence téléphonique : 083/21.40.40
Réunion A.A. les jeudis de 19h30 à 21h à l'école Saint-Rémy de Hanret

Les prochains dons de sang

Aische-en-Refail : Salle des Calbassis
mardi 09 avril de 15h30 à 19h

Eghezée : Foyer du Centre culturel
vendredi 05 avril 15h30 à 19h
samedi 13 avril 9h à 12h

Fernelmont : Salle communale de Pontillas
samedi 20 avril de 9h30 à 12h

Saint Denis : Salle La Ruche
jeudi 11 avril de 15h à 18h30

Emines : Centre culturel
lundi 08 avril et de 15h à 18h30

Envie de rejoindre le C.C.S.I. ?

Conseil Consultatif de la Solidarité Internationale

Désirez-vous devenir membre du Conseil consultatif de la solidarité internationale, des infos au sujet des actions et événements, avez-vous des questions spécifiques ?

Le CCSI, c'est:

- Un espace participatif composé de citoyens sensibilisés aux inégalités Nord/Sud et à l'interdépendance entre les pays du Nord et les pays du Sud.
- Il a pour objectif de rassembler les citoyens, les ONG et les associations présents sur le territoire de la commune d'Eghezée afin qu'ils puissent mener chaque année une action coordonnée et concertée de sensibilisation et d'éducation au développement.
- Il travaille en relation avec l'Échevine de la Solidarité internationale qui relaye ses recommandations au Conseil communal.
- Il se réunit une fois par mois en soirée.

Ses missions générales sont :

- Synergies entre acteurs locaux et d'autres communes
- Actions de sensibilisation
- Actions d'éducation
- Elaboration de projets
- Echanges d'informations
- Commerce équitable
- Agenda de manifestations

Les membres sont (au moment de la rédaction) :

Anne DE WEE (Présidente)
Thierry VAN CAUWENBERG (Vice-Président)
Marlène DORCENA — Eliane LAURENT
Vincent LIEFFRIG — Marina MIRKES
Sonia MOURAVIEFF-NIZET — Véronique PETIT-LAMBIN
Marie-Jeanne HONNOF — Pontien KABONGO

Depuis sa création en 2008 :

- il a mené différentes actions lors de la semaine de la solidarité internationale (salons des associations ayant un projet dans le sud, « Tchernobyl, 25 ans déjà », « Finance, éthique et solidarité »),
- il a organisé l'opération « Une brique pour Haïti » en 2010,
- il a proposé au Conseil Communal de s'engager dans la campagne «Commune du commerce équitable» et le 17 novembre 2012, a permis qu'Eghezée devienne la 9ème commune wallonne à obtenir le titre de «Commune du commerce équitable».
- il continue à promouvoir les produits du commerce équitable et les produits locaux pour atteindre les nouveaux objectifs de la campagne,
- il soutient le CNCD en participant activement à l'opération 11.11.11,
- il participe à la journée de l'environnement, à la fête d'accueil des nouveaux arrivants, à la journée de l'eau, à la foire agricole et aux journées «Ferme Ouverte».

Informations

Sarah MADONIA
081/81.01.65
0497/50.66.61
veropetitlambin@gmail.com
www.eghezee.be/ccsi

C.C.A.T.M.
Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité

C.C.A.T.M. : une commission qui travaille à l'aménagement de votre cadre de vie d'aujourd'hui et de demain. L'aménagement du territoire agit sur l'espace de vie de chacun. Il est aujourd'hui perçu comme un enjeu capital qui mérite d'être décidé en concertation avec la population.

Dans l'optique d'une plus large participation des Éghezéens à la gestion de leur cadre de vie, les autorités communales ont mis en place une Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (en abrégé C.C.A.T.M.) en février 2008.

Cette commission, qui doit être renouvelée après chaque élection communale, constitue un organe consultatif de référence dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'environnement et de la mobilité.

Composition

Eghezée comptant moins de 20.000 habitants, la commission se compose de 12 membres effectifs et de 24 membres suppléants, réunis autour du Président, Monsieur Frédéric ROUXHET.

C'est sur base d'un appel à candidatures paru dans la presse et par voie d'affiches, que le Conseil communal a déterminé la composition de la C.C.A.T.M. en veillant à assurer une représentation de la pyramide des âges spécifique à la commune, une répartition géographique équilibrée et une représentation des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux et de mobilité.

La commission comprend également un quart des membres délégués par le Conseil communal, répartis selon une représentation proportionnelle à l'importance de la majorité et de l'opposition.

Missions et portée des avis

Une fois la C.C.A.T.M. en place, le pouvoir communal est tenu de lui soumettre obligatoirement certaines matières :

• Les plans communaux d'aménagement, le schéma de structure communal, le règlement communal d'urbanisme, les rapports urbanistiques et environnementaux dans leur procédure d'élaboration ou d'adoption ;

• Les projets publics ou privés soumis à étude d'incidences sur l'environnement ;

• La liste des arbres et haies remarquables.

Dans les autres cas, le Collège communal peut prendre la liberté de solliciter spontanément l'expertise de la C.C.A.T.M. sur tout sujet relatif à l'aménagement du territoire qui mérite réflexion.

Par ailleurs, la commission peut remettre des avis d'initiative au Collège communal sur l'évolution des idées et des principes en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de patrimoine et de mobilité, ainsi que sur les enjeux et les objectifs du développement territorial local.

Ces avis permettent au Collège communal de fonder leurs décisions et argumenter leurs choix. La C.C.A.T.M. constitue de ce fait un véritable outil d'aide à la décision, reflétant la sensibilité et les positions de la population.

Il convient de préciser que les avis rendus ne doivent pas nécessairement être suivis par l'autorité communale qui, le cas échéant, doit motiver sa divergence d'avis avec la commission.

Plus concrètement…

La C.C.A.T.M. d'Eghezée se réunit une à deux fois par mois en soirée. Les séances se tenant à huit clos, chaque membre est subordonné à la confidentialité des données personnelles des dossiers ainsi que des débats.

Tous les avis ont été rendus à l'unanimité. Pour arriver à cela, les membres ont beaucoup travaillé : ils ont préparé les réunions, exprimé leur avis, partagé leur savoir et expérience. Ils ont fait preuve de disponibilité, d'ouverture et d'écoute de l'autre.

Durant ce mandat, la commission a remis deux avis d'initiative portant sur les premiers critères d'analyse des projets de création d'appartements et sur les lotissements de qualité. Il s'agit de documents d'orientation qui sont encore aujourd'hui transmis aux auteurs de projet par le Service Urbanisme de l'Administration communale.

Dès son premier avis, la C.C.A.T.M. a exprimé l'idée que la Commune devait se doter d'une vision globale de son territoire. C'est chose faite : actuellement, la commission travaille sur le dossier d'élaboration d'un schéma de structure communal. Elle y a déjà consacré 7 séances de travail dans l'esprit d'une participation active à la construction d'une stratégie de développement territorial.

La C.C.A.T.M. d'Eghezée en quelques chiffres

	2008	2009	2010	2011	2012	Tot
Nbre de réunions	8	10	11	10	8	47
Nbre d'avis obligatoires	2	3	5	3	-	13
Nbre d'avis facultatifs	4	12	7	5	2	30
Nbre d'avis d'initiative	1	1	-	-	-	2

La parole aux membres

« Avec la C.C.A.T.M., j'ai découvert une manière inattendue d'apprendre à connaitre Eghezée et ses villages. Au travers d'échanges enrichissants lors des réunions, j'ai appris à connaitre la vie et les spécificités de ses villages et la richesse parfois insoupçonnée de son patrimoine. La C.C.A.T.M. est un relais unique pour développer l'entité d'Eghezée à travers des projets réfléchis et envisagés sous tous leurs aspects ».

« La démonstration que toute décision n'est pas forcément aisée à prendre car elle a toujours des conséquences positives et négatives; il n'est pas possible de contenter tout le monde ».

« La C.C.A.T.M. m'a permis de retrouver un cénacle où il fait bon débattre ! Chacun donne son avis et l'ensemble décide de ce qui est bon pour notre commune ».

« Les réunions de la C.C.A.T.M. m'ont donné l'occasion de mieux connaître ma commune et tous ses villages ; la confrontation des idées entre les membres est enrichissante parce que l'objectif est d'obtenir un consensus ».

« La C.C.A.T.M., ce n'est pas un collège d'experts, un contre-pouvoir, une caisse de résonance des intérêts particuliers. C'est au contraire un outil de participation citoyenne, un lieu de rencontre et de débats entre des personnes ayant des compétences et des intérêts divers, un organe qui a une vision pour l'avenir. C'est un outil d'aide à la décision qui est très souvent suivi ; ce qui est source de motivation pour les membres.».

Informations

C.C.A.T.M.
Marjorie BIERLAIRE
Tél. : 081/85.92.84
Fax : 081/81.28.35
marjorie.bierlaire@eghezee.be
www.eghezee.be

Président :
Frédéric ROUXHET
0473/87.09.78
frederic.rouxhet@skynet.be

Renouvellement de la C.C.A.T.M.

Nous influons sur le territoire par notre mode de vie. Nous décidons où nous habitons, comment nous nous déplaçons, où nous passons notre temps libre.

Toutes ces décisions ont des incidences sur le territoire. L'aménagement du territoire est un sujet qui nous concerne tous. Il est notre responsabilité.

Intéressé(e) ?

Le Collège communal annonce le renouvellement de la Commission Consultative communale d'Aménagement du Territoire et de mobilité en exécution de l'article 7 du Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, du patrimoine et de l'énergie.

Le présent avis qui est lancé le **11 mars 2013** fait appel aux candidatures à la fonction de président, de membre ou de suppléant de ladite commission.

L'article 7 précité dispose, en son § 3, alinéa 4, que « dans les deux mois de réponse à l'appel public, sur présentation d'un ou de plusieurs membres du Conseil communal, le Conseil communal choisit les membres en respectant :

- Une répartition géographique équilibrée ;

- Une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux et de mobilité ;

- Une représentation de la pyramide des âges spécifiques à la commune. »

Tout fonctionnaire appelé à instruire ou statuer sur des dossiers relatifs à la commune en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de patrimoine ne peut faire partie de ladite commission.

En ce compris le président, tout membre de la commission communale ne peut exercer plus de deux mandats effectifs consécutifs.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures doivent être adressés par envoi recommandé au Collège communal, Route de Gembloux n° 43 à 5310 Eghezée, avant le 26 avril 2013.

Ils doivent mentionner les nom, profession et domicile du candidat ainsi que les intérêts qu'il représente, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association. En ce cas, l'acte de candidature contiendra le mandat attribué par l'association à ce représentant.

Un formulaire de candidature est à disposition au Service Urbanisme de l'Administration communale et téléchargeable sur le site www.eghezee.be

La Secrétaire Communale, Le Bourgmestre,

Marie-Astrid MOREAU D. VAN ROY

Ecopasseur

Un mot abstrait pour des missions bien concrètes...

Depuis quelques semaines, une nouvelle fonction a vu le jour au sein de la commune. Dans le cadre du plan alliance Emploi-Environnement, le Gouvernement wallon a décidé d'aider les communes dans l'engagement d'écopasseurs.

Mais qu'est-ce qu'un écopasseur ?

Deux maîtres-mots : énergie et logement.

Deux grands objectifs :

- La sensibilisation du citoyen à la rénovation durable
- La bonne mise en œuvre des politiques du logement et de l'énergie au niveau communal

Pour atteindre ces objectifs, trois missions lui sont confiées :

1. Une mission d'information, de sensibilisation et de conseil à la population pour les matières suivantes : gestion/économie d'énergie et logement

2. Une mission de politique énergétique communale : réalisation d'un cadastre énergétique et la mise en place d'une comptabilité énergétique des bâtiments communaux

3. Une mission de politique communale du logement : suivi des dossiers relatifs à la salubrité, au permis de location et à l'ancrage communal

Un guichet à votre service

Dans le cadre de la mission d'information, la commune met à votre disposition un Guichet Local d'Information en matière de logement, d'énergie, de rénovation durable et de développement durable.

Celui-ci est ouvert dans les bureaux de l'administration, service urbanisme, depuis le 05 février 2013 aux horaires suivants :

- Mardi et mercredi de 08h30 à 11h30
- Mercredi de 13h à 16h
- Samedi de 10h à 12h

Votre écopasseur pourra vous aider si vous avez des questions dans les domaines suivants :

- Permis de location
- Aides, droits et obligations en matière de salubrité de votre logement
- Bonnes pratiques d'utilisation rationnelle de l'énergie (URE)
- Éclairage de votre habitation
- Isolation et chauffage
- Primes et aides disponibles (dont l'écopack wallon)
- Énergies renouvelables
- Règlementation PEB

Informations

Service Energie / Logement
Julie COURTOIS
Tél. : 081/81.01.57
Fax : 081/81.28.35
julie.courtois@eghezee.be
www.eghezee.be

Noces de diamant

Sincères félicitations à ...

M. Adolphe PROUVEUR et Mme Mélanie BAUDELET
Rue Marcel Hubert 2 à 5310 Longchamps
60 ans de mariage le 06 décembre

100 ans

Sincères félicitations à ...

Mme Marie NELIS
Rue Marcel Hubert 2 à 5310 Longchamps
Née le 13 décembre 1912

Mariages

24/11/2012

KETTMANN Pierre et VLIES Mélanie de Dhuy

19/01/2013

PIRLOT David et RENIER Camille de Eghezée
FAGOO Frank de Longchamps et VEERASOO Vimala de Port Louis (Ile Maurice)

25/01/2013

WASTIAUX Laurent et GUFFENS Marie-France de Bolinne

Naissances

Novembre 2012

DEGUELDRE Louka de Noville-sur-Mehaigne, le 06/11/2012
BACCUS William de Leuze, le 06/11/2012
CARION Lorelei de Liernu, le 10/11/2012
BONMARIAGE Hugo de Liernu, le 12/11/2012
ROBAEYS Léa de Dhuy, le 13/11/2012
VERRECKT Naoh de Warêt-la-Chaussée, le 21/11/2012
STRUYS Léa de Upigny, le 21/11/2012
HARDY Gaspard de St-Germain, le 22/11/2012
ROULIN Eléonore de Noville-sur-Mehaigne, le 23/11/2012
EVRARD Leïla de Leuze, le 26/11/2012
HUON Zoé de Eghezée, le 29/11/2012

Décembre 2012

DORPE Kylian de Eghezée, le 02/12/2012
DEROY Lucie de St-Germain, le 03/12/2012
STERNOTTE Louise de Dhuy, le 06/12/2012
HOSSELET Louis de Leuze, le 12/12/2012
CARRER Lorenzo de St-Germain, le 13/12/2012
DELMARCELLE Milo de Noville-sur-Mehaigne, le 20/12/2012
LINDEKENS Milla de Leuze, le 23/12/2012
LUYTEN Killian de Aische-en-Refail, le 26/12/2012
DE BURLET Alexandre de St Germain, le 29/12/2012
BOUILLARD Emmy de Branchon, le 31/12/2012

Janvier 2013

VANHEES Soraya, à Eghezée, le 03/01/2013
BEAUFAYT Louise, à Liernu, le 10/01/2013
GILIS Martin, à Hanret, le 13/01/2013
CASNOT Sacha, à Leuze, le 14/01/2013
BELIN Livia, à Liernu, le 15/01/2013
JOURDAIN Antoine, à Aische-en-Refail, le 15/01/2013
VAN DER LINDEN Ilan, à Liernu, le 16/01/2013
JANSSENS Achille, à Boneffe, le 17/01/2013
SIMS Oscar, à Branchon, le 18/01/2013
MASSART Oscar, à Bolinne, le 20/01/2013
MASSART Victor, à Bolinne, le 20/01/2013
GEULETTE Salomé, à Leuze, le 25/01/2013
LEBECQ Maxime, à Leuze, le 25/01/2013
LECHIEN Amaury, à Longchamps, le 25/01/2013
RELEKOM Hugo, à Leuze, le 28/01/2013
BOSSUYT Célestine, à St-Germain, le 28/01/2013
JACQUEMART Larysa, à Warêt-la-Chaussée, le 30/01/2013
LAHAYE Emma, à Leuze, le 31/01/2013

Décès

Octobre 2012

LAMPROYE Robert, 87 ans, à Longchamps, le 30/10/2012
RELEKOM Jules, 84 ans, à Longchamps, le 30/10/2012

Novembre 2012

CAPPE Marcel, 80 ans, à Liernu, le 02/11/2012
SAROLEA Jean, 64 ans, à Dhuy, le 04/11/2012
PERMENTIER Francine, 78 ans, à Leuze, le 05/11/2012
NELIS Emile, 77 ans, à Warêt-la-Chaussée, le 05/11/2012
THYS Claude, 64 ans, à Boneffe, le 07/11/2012
LECLERCQ Roger, 83 ans, à Leuze, le 09/11/2012
VANDEWALLE Christiana, 82 ans, à Warêt, le 13/11/2012
BALOGH Emil, 63 ans, à Marilles, le 13/11/2012
DIEUDONNE Francine, 83 ans, à Eghezée, le 14/11/2012
LAMOQUE Louis, 83 ans, à Eghezée, le 14/11/2012
DELAUNOIS Jean Luc, 65 ans, à Aische-en-Refail, le 15/11/2012
LACROIX Camille, 88 ans, à Aische-en-Refail, le 17/11/2012
KEVERS Emile, 86 ans, à Eghezée, le 22/11/2012
DUPONT Edouard, 82 ans, à Saint-Germain, le 23/11/2012
MARCHAL Marie, 82 ans, à Noville-sur-Mehaigne, le 26/11/2012
VERRAGHEN Louise, 86 ans, à Eghezée, le 26/11/2012
GRANDGAGNAGE Michel, 64 ans, à Branchon, le 26/11/2012
GILLES Albert, 82 ans, à Liernu, le 28/11/2012
KINDTS Jean, 78 ans, à Eghezée, le 29/11/2012

Décembre 2012

JAMMAER Justine, 87 ans, à Eghezée, le 05/12/2012
JOSEPH Maria, 83 ans, à Leuze, le 11/12/2012
LANDRAIN Suzanne, 89 ans, à Eghezée, le 13/12/2012
VAN HECKE Gilbert, 74 ans, à Dhuy, le 17/12/2012
JACQUEMART Eric, 47 ans, à Leuze, le 17/12/2012
DETHIER Marie, 81 ans, à Bolinne, le 17/12/2012
MANDELAIRE Joseph, 80 ans, à Upigny, le 18/12/2012
LEMENSE Andrée, 79 ans, à Aische-en-Refail, le 22/12/2012
HEUREUX Rose, 92 ans, à Bolinne, le 22/12/2012
COLON Francis, 63 ans, à Mehaigne, le 25/12/2012
MARCHAND Christine, 46 ans, à Leuze, le 28/12/2012
SIMON Bertha, 96 ans, à Cognelée, le 28/12/2012

Janvier 2013

WILMOTTE Joséphine, 87 ans, à Eghezée, le 30/12/2012
STRYPSTEIN Michel, 68 ans, à Noville-sur-Mehaigne, le 05/01/2013
STREEL Marie, 82 ans, à Bouge, le 08/01/2013
ROBERT Raymonde, 93 ans, à Leuze, le 08/01/2013
CINTRA Léa, 98 ans, à Hanret, le 08/01/2013
JACOB Madeleine, 86 ans, à Leuze, le 11/12/2012
BORMS Jeanne, 90 ans, à Longchamps, le 08/01/2013
DROPSY Huguette, 89 ans, à Mehaigne, le 11/01/2013
LIBIOULLE Marie-Louise, 86 ans, à Hemptinne, le 12/01/2013
WIAME Alain, 60 ans, à Leuze, le 30/12/2012
VAN HECKE Angela, 89 ans, à Longchamps, le 02/01/2013
MARTIN Ida, 87 ans, à Leuze, le 27/01/2013
COLLET Berthe, 86 ans, à Warêt-la-Chaussée, le 27/01/2013
MANDELAIRE Françoise, 46 ans, à Eghezée, le 20/01/2013
FALKENBURG Martine, 61 ans, à Liernu, le 21/01/2013
ROUYER Roger, 88 ans, à Franc-Warêt, le 29/01/2013
CHARLES Willy, 79 ans, à Bolinne, le 23/01/2013

Le saviez-vous ?

Au 1er janvier 2013, l'âge moyen de la population de la commune était de 39,31 ans (15.458 habitants). La doyenne habitait Bolinne (102 ans) . Pour les deux plus gros villages, Leuze et Eghezée, la moyenne d'âge était de 39,80 ans (Leuze) et de 43,74 ans (Eghezée). Le village le «plus jeune» était Liernu (35,73 ans) et le village le «plus vieux» était Longchamps (45,14 ans).

Jeux - Concours

Questions 1 et 2 - «Photos mystères»

Question 1

Où est située cette chapelle ?

a. Warêt-la-Chaussée
b. Saint-Germain
c. Leuze
d. Hanret

Question 2

Où cette photo a-t-elle été prise ?

a. Aische-en-Refail
b. Dhuy
c. Taviers
d. Eghezée

Questions 3 à 5 - «Eghezée-QUIZZ»

Les éléments utiles pour répondre à ces questions se trouvent dans ce numéro et sur le site d'Eghezée www.eghezee.be.

Question 3

A quelle date (mois - année) est parue la 1ère édition de «Eghezée & Vous» ?

a. Mars 1988
b. Juin 1988
c. Septembre 1988
d. Décembre 1988

Question 4

Combien de balades différentes, le guide «Nature et patrimoine» publié par Ecrin, propose-t-il actuellement ?

a. 3
b. 4
c. 5
d. 6

Question 5

De combien de membres effectifs se compose la C.C.A.T.M. d'Eghezée ?

a. 6 + le Président
b. 8 + le Président
c. 10 + le Président
d. 12 + le Président

Question 6 - «Photo ancienne»

Quelle est cette rue d'Eghezée ?

Indice : On aperçoit au fond l'ancienne rafinnerie

a. La rue de la Gare
b. La route de Gembloux
c. La rue du Collège
d. La rue du Four

A gagner

Un exemplaire du livre «Eghezée, une commune en mouvement» de R. DELOOZ

Question subsidiaire

Combien de personnes auront participé à ce jeux-concours le 15 avril 2013 à minuit ?

Concours

Nous vous invitons à répondre à ces questions et à nous envoyer vos réponses :

- **par mail** à l'adresse info@eghezee.be.
- **par courrier postal** au Service Information, route de Gembloux 43 à 5310 Eghezée.
- via un formulaire sur le **site www.eghezee.be** (colonne de droite).

Les candidats répondant correctement aux six questions avant le 15 avril 2013 et se rapprochant le plus de la réponse à la question subsidiaire remporta **un exemplaire du livre «Eghezée, une commune en mouvement» de R. DELOOZ.**

Solutions du numéro précédent

Q 1 :Warêt-la-Chaussée - rue Gaston Dancot (Rép. A)

Q 2 :Harlue (Rép. B)

Q 3 : Course sur route (Rép D)

Q 4 : Le numéro de poteau (Rép. B)

Q 5 : 22 (Rép. A)

Q 6 : Branchon (Rép. B)

Agenda

MARS

10 mars - Marche ADEPS 5-10-20km à Leuze
Départ: Ecole Saint-Martin, route de Namêche 34
Infos : Association de parents Ecole St-Martin - 0477/96.18.67

14 mars - Conférence «La Bavière»
Lieu: Longchamps , rue Marcel Hubert 2
Infos : UTAN - C. LEGRAND - 0474/29.85.89 - colette.legrand@gmail.com

15 mars - Conférence «Le secret des parterres éblouissants et du potager productif»
Lieu: Leuze, route de Namêche 32
Infos : Leuze Calyptus - 0479/26.52.19 - monique.zewen@skynet.be

16 mars - Musiques Traditionnelles de Wallonie
Lieu : Eghezée, centre culturel à 17h30 et à 20h
Infos : Académie d'Eghezée - 081/81.01.76

17 mars - Marche ADEPS 5-10-20km à Dhuy
Départ: Ecole du Châtaigner, rue des Infirmeries 5
Infos : Association de parents - 0473/47.48.28

18 mars - Conférence «Les plantes médicinales alimentaires et condimentaires»
Lieu: ancienne école communale d'Upigny
Infos : Régionale d'Horticulture de Namur, section Upigny - 081/51.17.38

22 mars - Soirée infos: astuces clés pour des photos exceptionnelles
Lieu: Leuze, route de Namêche 32
Infos : Leuze Calyptus - 0479/26.52.19 - monique.zewen@skynet.be

22 mars - Souper du B.C. Eghezée
Lieu: Boneffe, salle des fêtes, rue du Presbytère 22
Dès 19h30
Infos : Luc SALMON - 0474/56.59.59 - lucsalmon@hotmail.com

23 mars - Souper du R.A.C. Leuze
Lieu: Saint-Germain, salle des fêtes, route de Perwez 41
Infos : R.A.C. Leuze - 0476/23.14.48

24 mars - Balade, jogging et randonnée moto d'Offrez-moi l a lune
Lieu: Longchamps, râperie, route de la Bruyère 3
Jogging (5,3 - 10,8 - 21,6km): départ groupé à 10h
Balade: départ sans guide à partire de 13h30, avec guide à partir de 14h00
Jogging enfants: départ groupé à 15h00
Randonnée moto: départ entre 9h00 et 14h00
Prix balade: 10€ pour les adultes et 5€ pour les enfants
Prix jogging: 10€ pour les adultes et 3€ pour les enfants
Prix randonnée moto: 10€
Infos : Offrez-moi la lune asbl - 0496/52.31.85 - www.offrezmoilalune.be

AVRIL

04 avril - Conférence «Le Canada arctique - Itinéraire au Nunavut»
Lieu: Longchamps , rue Marcel Hubert 2
Infos : UTAN - C. LEGRAND - 0474/29.85.89 - colette.legrand@gmail.com

07 avril - Tournoi de badminton - de 9h00 à 18h00
Tournoi ouvert à tous, de D à B1, mais également aux récréants.
Déroulement en doubles et en poules.
Bar et petite restauration prévus
Lieu: Eghezée, Centre sportif, rue de la Gare 5
Infos: Badclub Eghezée - Julie Permiganaux - 0486/89.98.75
Inscriptions: www.badclubeghezee.be - tournoi@badclubeghezee.be

11 avril - Choral «Espoir» de l'UTAN
Lieu: Longchamps , rue Marcel Hubert 2
Infos : UTAN - C. LEGRAND - 0474/29.85.89 - colette.legrand@gmail.com

14 avril - Marche ADEPS 5-10-20km à Eghezée
Départ: chaussée de Louvain 42
Infos : Igitego Inyange asbl - 02/888.67.22

Offre spéciale pour les habitants de ÉGHEZÉE

-10%*

sur tous vos achats !

Peintures - Tentures - Vinyle - Luminaires - Déco - Mobilier ... tout tout tout !

décor in

Tout ce qu'il vous faut pour la déco !

Chaussée de Tirlemont 115 (Zoning Sauvenière) • Gembloux
Tél. : 081/61 06 18 • decor.in@gembloux.com • www.decorin.eu

*Offre non cumulable, valable sur présentation de ce bon jusqu'au 18 mai 2013. Sauf erreur d'impression.

AVRIL

19 avril - Conférence «100 plantes vivaces incontournables»
Par la pépinière Philippe Briel
Lieu: Leuze, route de Namêche 32
Infos : Leuze Calyptus - 0479/26.52.19 - monique.zewen@skynet.be

20 avril - Souper Oberbayern des pompiers d'Eghezée
Demi-poulet rôti sauce provençale ou sauce champignon croquettes.
12 € pour les adultes et 6 € pour les enfants. Orchestre « Die Kameraden ».
Infos : Arsenal de pompiers d'Eghezée- 0470/55.01.11 ou 0475/48.73.58

21 avril - Marche ADEPS 5-10-20 km à Liernu
Départ : Liernu, salle Saint Jean-Baptiste, place de l'Église 6
Infos : Confrérie du Gros-Chêne de Liernu - 0478/31.87.42

25 avril - Conférence «Les Iles grecques. Les Cyclades»
Lieu: Longchamps , rue Marcel Hubert 2
Infos : UTAN - C. LEGRAND - 0474/29.85.89 - colette.legrand@gmail.com

Vente de fruits et légumes Bio à l'école d'Aische

Les jeudis 14 mars - 28 mars - 25 avril
Lieu: Aische, école communale, rue du Tilleul 58

En collaboration avec Frédéric Jadoul, le producteur de légumes du village, les élèves de l'école communale d'Aische composent et vendent des paniers de fruits et légumes biologiques de producteurs locaux.

La composition des paniers est communiquée le jeudi précédent et comprend 6 variétés de fruits et légumes. Le panier coûte 15€. Attention, il ne peut être payé qu'à l'école lors de l'enlèvement de la commande.

Pour réserver votre panier, il suffit de contacter l'école pour le lundi midi au plus tard.

Infos et réservations : 081/65.74.71 - jadoulnoel@hotmail.com

John Schurmann

Mazout • Pellets • Bûches compressées

☎ **081 81 25 25**

www.schurmann.be